

FORMULATION DU PRODOC 1 DU PAJEC (2025-2028)

Informations générales

1. Rappels du contexte, objectifs et attentes derrière cette mission

Le PAJEC a pour but d'établir un réseau national, inter-régional entre les acteurs de la culture et de l'art ainsi que de professionnaliser les jeunes artistes nigérien.ne.s. Dans la vision à long terme du PAJEC le domaine de la culture exercera pleinement son rôle de renforcement du capital humain des jeunes nigérien.ne.s ainsi que de facilitation d'une compréhension mutuelle et d'une meilleure cohésion sociale, car le projet promeut l'exposition des artistes débutant.e.s à la tolérance, à la cohabitation pacifique et à l'expression libre. Dans le climat actuel d'instabilité politique, l'échange pacifique d'idées et la participation des jeunes à la vie publique, notamment via l'art et la culture, restent particulièrement essentiels.

Le PAJEC s'articule autour de trois axes, dont les principaux bénéficiaires seront les jeunes nigériens, y inclus les artistes débutants, dans les régions d'Agadez, Dosso, Niamey et Maradi.

Ces axes sont :

Axe 1) Renforcer les échanges et les collaborations entre acteurs du secteur de l'art et de la culture : Les acteurs du secteur (principalement les artistes), toutes disciplines et niveaux de professionnalisation confondus, ont commencé à s'organiser pour dynamiser le secteur et diversifier l'offre culturelle dans le sens d'une plus grande liberté d'expression (formes et contenus). Pour soutenir ces développements fragiles, un appui à la coordination et au réseautage sous-régional, voire international ainsi qu'une bourse de mobilité à la jeunesse rurale doit être mis en place. Compte tenu du déficit de mobilité, la bourse est un élément central pour promouvoir à la fois l'échange d'idées (traditionnelles, modernes, intra-nationales, internationales), la création de réseaux (entre régions, genres, générations), la diffusion de l'offre culturelle en dehors des centres urbains et la participation des jeunes ruraux. Cette combinaison assurera la visibilité de l'art et de la culture nigériennes et l'attrait d'opportunités (d'emploi, de partenariat, d'apprentissage), l'essor du secteur et la pérennité des initiatives financées par la Coopération suisse.

Axe 2) Poursuivre le renforcement institutionnel et la professionnalisation du secteur de l'art et de la culture : Le travail réalisé dans le Programme d'Appui au Développement Culturel (PADEC, phase unique 2017-2021) a permis d'ouvrir un espace de collaboration avec le milieu institutionnel de la culture, notoirement faible dans sa structure et dans son fonctionnement. Un engagement à plus long-terme de la Suisse favorisera une amélioration de l'ancrage et de l'encadrement institutionnels de la filière « Arts et Culture » au sein de l'UAM, **la mobilisation d'un appui gouvernemental plus conséquent à la professionnalisation des métiers liés à l'art et à la culture et un engagement progressif des autres institutions** de formation similaires du pays dans le développement d'un capital humain (nouvelle génération).

Axe 3) Dynamiser les espaces culturels publics décentralisés : Dans un esprit de promotion de l'inclusivité et de la cohésion entre régions, entre zone rurales et urbaines, entre générations, entre ethnies et cultures différentes du Niger, **le PAJEC recherchera une collaboration active avec les Maisons de la Culture (MdC) et autres espaces culturels décentralisés et leurs organes respectifs de gestion et stimulera les échanges entre ces structures.** Il s'agira de capitaliser les atouts et ressources existants, au plus près des communautés, afin de multiplier les opportunités de dialogue, d'échange, de sensibilisation à la cohabitation et à l'expression non-violente. Cet axe d'intervention visera également la participation progressive des nouvelles générations dans la gestion de ces structures et de leur offre culturelle et sociale.

Quels sont les objectifs du mandat ?

L'objectif global du mandat est de :

1. **La formulation du document de la planification du programme PAJEC pour les quatre prochaines années de la phase 1, 2024-2027,**
2. **Définir le dispositif du pilotage du programme en tirant les leçons des expériences des activités suisses au Niger** et surtout des expériences de la phase d'ouverture du consortium Dan Massani
3. **Elaboration des différents scénarii et des stratégies adaptables** de la mise en œuvre respectives, vu la volatilité du contexte.

Que doit contenir notre livrable final ?

1. **Une analyse de déficits et opportunités que le contexte actuel du Niger offre pour les trois axes définis par le PAJEC** (analyse de contexte focalisé).
2. **Une cartographie des acteurs culturelles et leurs capacités** dans les quatre régions
3. Une valorisation des acquis et leçons apprises des activités culturelles de la suisse
4. Un descriptif d'une hypothèse de changement avec une chaîne de résultats
5. **Une évaluation des risques** et des propositions comment les mitiger
6. Une proposition du dispositif du pilotage du programme et faire ressortir les potentiels partenaires autour du programme
7. **Assure une approche pour l'inclusion des filles dans les trois axes** (intégration du genre)
8. **Proposition pour assurer la collaboration avec les structures publiques décentralisées** (canal de transfert de ressources financières, choix des partenaires publiques, etc.) et les acteurs de la culture (par exemple sur la base de l'expérience et de la collaboration de la coopération suisse au Niger dans d'autres secteurs d'intervention comme la gouvernance).
9. **Proposition pour favoriser la mobilisation du public (jeunes marginalisés)** dans un but spécifique d'échange et d'apprentissage et inspiration mutuels
10. **Assurer une approche pour l'inclusivité des jeunes les plus vulnérables** (ex. hors circuit de formation ou marché de l'emploi, marginalisés par l'un ou l'autre facteur à déterminer, etc.)
11. Définir un cadre logique
12. Une proposition des stratégies de mise en œuvre selon différents scénarii
13. Assortir le document de la planification d'un budget pluriannuel (2024-2027) en indiquant les activités, et le détail des coûts estimés par nature et objectifs.